Service Public Fédéral FINANCES

Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur : RAMILLIES 6 DIV/GRAND-ROSIERE-HOTTOMONT/ Situation la plus récente Fait le 26/11/2022 Échelle : 1 : 1000

A120a A210a A284a A118e A292g A122b A291m A289k Rue des Bachères A288n 6,00 3 des A299 A288r Rue Fontaine aux Corbeaux A117x A298h 7.7 RUE A297e A306f A117y A117z A298f A301c A215d A303c A115g2 A302 A310b A219b A310c A215e A311k A214a A313b A213a

L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données de laquelle les données sont reprises et jouit de la propriété intellectuelle comme repris dans la loi sur les droits d'auteurs et les droits des bases de données. Depuis le 01/01/2018 les bâtiments du plan parcellaire cadastral seront repris progressivement et remplacés par un set de données (= Bpn_ReBu autrement dit Bâtiment Régionaux) géré par les régions. L'AGDP ne sera dès lors plus responsable pour la représentation des bâtiments sur le plan parcellaire cadastral.

